

Première utilisation de SAAQclic Commerçants



Vous pouvez vous connecter directement au portail en tout temps à saaqclic-commercants.saaq.gouv.qc.ca.

Toutes les informations requises pour vous aider à utiliser le portail SAAQclic Commerçants se trouvent dans l'Aide SAAQclic Commerçants, à saaq.gouv.qc.ca/saaqclic-commercants.

Cette section de notre site Web est destinée à tous les commerçants de véhicules routiers.

Dans le menu de navigation de gauche, vous trouverez diverses sections utiles pour vous, dont:

- [Découvrir SAAQclic Commerçants](#)
- [Se renseigner et s'outiller](#)
- [Nous joindre](#)

À NOTER:

Pour utiliser le portail, vous avez besoin d'un appareil (ordinateur, tablette ou téléphone intelligent), d'un réseau Internet fiable et d'une imprimante. Pour une expérience optimale, utilisez un navigateur Web ainsi qu'un lecteur PDF (ex. : Adobe Acrobat Reader) récents, en évitant les versions d'essai ou les versions qui ne sont plus supportées par leur fabricant.

Rôles que vous pouvez avoir en tant qu'utilisateur d'un commerce non agréé¹ dans le portail

Administrateur

L'administrateur est la personne qui est inscrite comme tel auprès du Registraire des entreprises, sauf dans le cas d'un particulier en affaires. Il a la responsabilité d'ajouter les informations bancaires du commerce dans son dossier financier et de les tenir à jour. Il peut également commander des plaques amovibles et remplir des attestations de transaction avec un commerçant (ATAC) et des certificats d'immatriculation temporaires (transits) électroniques.

Employé d'un commerce non agréé

L'employé d'un commerce non agréé peut remplir des ATAC et des transits électroniques afin de les imprimer et de les remettre aux clients.

1. Un commerce non agréé n'a pas de mandat de la SAAQ. Les membres de son personnel délivrent donc des pièces officielles électroniques à leur clientèle afin que celle-ci se rende dans un point de service de la SAAQ pour compléter le processus d'immatriculation de ses véhicules.

Tous vos outils se trouvent d'ailleurs dans la section Se renseigner et s'outiller:

- Utilisation des services en ligne
 - Dossier financier (administrateur seulement)
 - Pièces officielles
 - ATAC
 - Transit
 - Plaque amovible (administrateur seulement)
- Formation
 - Module de formation
 - Créer une ATAC
 - Obtenir un transit
 - Commander une plaque amovible (administrateur seulement)
- Manuel du commerçant de véhicules routiers
- Foire aux questions
 - Inscription aux webinaires

Besoin d'aide pour utiliser SAAQclic Commerçants?

Pour joindre votre service à la clientèle:

- Région de Québec: 418 528-3439
- Ailleurs (Québec, Canada): 1 800 260-1920